



AGENCE FRANÇAISE  
DE SÉCURITÉ SANITAIRE  
DES ALIMENTS

LE DIRECTEUR GENERAL

Afssa – dossier n° 2010-0141 - KOLTHIOR  
dossier lié n° 7600471

Maisons-Alfort, le 25 février 2010

## AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments  
relatif à la demande de modification du type commercial  
de la préparation phytopharmaceutique  
KOLTHIOR, n° AMM 7600471**

---

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception d'un dossier, déposé par la SYNGENTA AGRO SAS, relatif à une demande de modification du type commercial de la préparation KOLTHIOR visant à attribuer à celle-ci le statut de produit de référence.

Considérant que cette préparation, détenue par SYNGENTA AGRO S.A.S a une autorisation de mise sur le marché, n° 7600471, en cours de validité ;

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence THIOVIT MICROBILLES, détenu par NOVARTIS AGRO SA C/O SYNGENTA AGRO S.A.S, dont l'autorisation de mise sur le marché, n° 7300387, est retirée depuis le 28 juin 2006 ;

**L'Afssa émet un avis favorable à la demande de modification du type commercial de la préparation KOLTHIOR, présentée par la SYNGENTA AGRO SAS, mise sur le marché qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues initialement.**

**Marc MORTUREUX**

**Mots-clés** : KOLTHIOR, PMOI